

Inscription et paiement

Veillez faire parvenir votre inscription accompagnée de votre chèque par voie postale au :

Conseil pour la protection des malades

1 000, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 403
Montréal (Québec) H3C 3R7

Il est également possible d'envoyer votre inscription par courriel à info@cpm.qc.ca ou par télécopieur au 514 861-5189, et faire suivre votre paiement avec une copie de votre inscription.

Inscription/Annulation

Date limite d'inscription : **23 juin 2016**

Aucune annulation d'inscription ne sera accordée **après le ????**.

En cas d'annulation avant cette date, des frais d'administration de 50 \$ seront retenus.

Sous l'initiative du Conseil pour la Protection des Malades et du comité organisateur du colloque en Abitibi Témiscamingue



L'organisation

Fondé en 1974 par le regretté Claude Brunet, le Conseil pour la protection des malades est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé à travers le Québec.

LA MISSION

Promouvoir et **défendre** les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer la qualité des services. Le CPM regroupe des comités des usagers et de résidents implantés dans les établissements de santé situés aux quatre coins de la province.

LA VISION

Être la référence pour les usagers et le réseau de la santé et des services sociaux dans l'ensemble du Québec.

LA DEVISE

- **Protéger** les usagers et les personnes vulnérables afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable ;
- **Défendre** les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés ;
- **Agir** à titre d'intermédiaire et de médiateur auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

LE MANDAT DE L'ÉQUIPE

- Conseiller les personnes par le biais d'avocats et de conseillers compétents ;
- Offrir une multitude de services tels la médiation, des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques ;
- Outiller les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants ou tout autre service relativement à leur mandat.



CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES

15^e Colloque

17 septembre 2016
Une loi archaïque qui divise...

**À l'Hôtel Quality Inn
Rouyn-Noranda**

Conseil pour la protection des malades
1 000, rue St-Antoine Ouest, bureau 403
Montréal (Québec) H3C 3R7
1 877 CPM-AIDE ou 514 861-5922
www.cpm.qc.ca info@cpm.qc.ca

Programme préliminaire

Samedi le 17 septembre

- 7h30 Accueil des participants
Petit-déjeuner et réseautage
- 8h15 Ouverture du Colloque :
M^e Paul G. Brunet et Mme Suzc
Chartier
- 8h30 Allocution : Dr Gaétan Barrette
ministre de la Santé et des Serv
sociaux
- 8h45 L'ABC des frais d'hébergemen
- 9h15 Impacts humains et relationnel
Panel : Mme Sylvie L'Heureux, J
France Riel, M. Jean-François
Rondeau
- 10h15 Période d'échange
- 10h30 Pause santé**
- 10h45 Impacts sur les ressources et se
Panel : M. Shanny Aubin, Mme
Petit
- 11h30 Période d'échange
- 12h00 Dîner et visite des kiosques**
- 13h30 Impacts financiers et structurel
Panel : Me Francine Séguin, M.
Daniel Lemire
- 14h00 Période d'échange
- 14h45 Prix Claude Brunet
- 15h00 Remerciement et mot de la fin

* Conférenciers à confirmer

Hébergement

Hôtel Quality Inn

260, boulevard Rideau
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1P1
Téléphone : 819-762-0991
Numéro sans frais : 1 800 567-6423
Télécopieur : 418 647-6488

Tarifs par nuit, valable jusqu'au 3 septembre 2016

Occupation simple ou double

- Occupation double : 110\$ plus taxes
- Chambre exécutive : 125\$ plus taxes

Chaque participant sera responsable de la réservation et du paiement de sa chambre. Veuillez mentionner le nom du Conseil pour la protection des malades afin de bénéficier du tarif préférentiel et de faire partie du bloc de chambres réservé pour l'événement

Stationnement : Gratuit

Chambres pour les personnes à mobilité réduite : Veuillez mentionner vos besoins lors de la réservation de votre chambre.

Frais supplémentaires : Les tarifs sont assujettis aux taxes provinciales applicables.

Heures d'arrivée et de départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 h le jour d'arrivée et doivent être libérées à 12 h le jour du départ.

Formulaire d'inscription

(Veuillez compléter un formulaire par participant)

Nom : _____

Prénom : _____

Comité | Organisme | Entreprise : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Tarif par participant

Tarifs	
Membres	200,00\$
Non-membres	250,00\$

Accompagnateur d'un membre d'un corr

Restrictions alimentaires :

Besoins spécifiques :

Mode d'envoi de l'inscription (voir au verso)